



ARMP
AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

Transparence-Equité-Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 121/2025

A LA SOCIETE 'IRSAM SCIENTIFIC

Après avoir reçu le contrat du marché n°006/CEEC/DG/DSG/MF/2024, conclu avec le Centre d'Expertise d'Evaluation et de Certification « CEEC », pour un montant total hors taxe de dollars américains cinq millions cinq cent quatre-vingt-cinq mille cinq cent quatre-vingt-sept (USD 5 585 587,00) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains trente-neuf mille nonante neuf, onze centimes (USD 39 099,11), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 20/07/2025.

Directeur Administratif et Financier

Sceau de l'Etablissement

Yves KAYEMBE MBATI
Directeur Général